

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2021)

Heft: 2331

Artikel: La parole à tout le monde

Autor: Kuntz, Joëlle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La parole à tout le monde

Joëlle Kuntz - 24 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39112>

Il y a quelques années, sur le modèle d'une décision du parti socialiste suisse qui avait passablement agacé *Domaine Public*, le parti socialiste genevois demandait à ses membres d'énoncer leurs préférences pour le choix des initiatives populaires à venir. Les résultats furent des plus compliqués à interpréter concrètement, mais le cœur de mon sujet est ailleurs.

Tout empreint de la louable volonté d'associer ses cotisants à la bonne marche de ses entreprises, le PSG retournait complètement la pratique jusque là suivie: les instances dirigeantes, plus ou moins élargies, élaboraient un programme, le soumettaient à leurs assemblées qui le discutaient, l'amendaient et finalement l'approuvaient. Le document ainsi légitimé devenait référence, tant pour les majorités qui l'avaient voté que pour les minorités qui le combattaient.

Sans doute cette pratique était-elle devenue illisible, ou inadéquate à la nouvelle sociologie du parti, rajeunie, diversifiée professionnellement et plus insoumise culturellement. Mais le renversement portait une conséquence symbolique majeure sur la vie du PSG: la «base» était investie d'un pouvoir qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors tandis que les cadres étaient partiellement désinvestis du leur. Les cadres, c'était le programme, la responsabilité de la dispute sur la «ligne», la réflexion intellectuelle et politique sur les grandes tendances socio-économiques autour desquelles le parti avait à se positionner.

Domaine Public ne s'est jamais situé dans les activités directes du parti socialiste, dont il était entièrement indépendant. Mais le journal appartenait à la culture d'élaboration intellectuelle socialiste, cherchant à comprendre les grands enjeux de la politique nationale pour éclairer autant que possible les citoyens proches ou *adhérents* du milieu socialiste.

Éclairer consistait alors à dévoiler ce qui était

caché par des administrations ou des groupes dirigeants avares d'informations. À décrypter le jargon bureaucratique. À expliquer le pourquoi des décisions publiques, le comment des décisions économiques, et à en anticiper les conséquences.

Ce travail bénévole, effectué par des auteurs bien introduits dans les affaires publiques, répondait à un besoin de transparence et de débat quand ni la transparence ni le débat public n'étaient le fort de la culture politique nationale et cantonale.

Les choses ont changé avec la désaffiliation des médias helvétiques de leurs origines politiques, la publication d'enquêtes de plus en plus nombreuses financées par la publicité commerciale - ou par la redevance s'agissant de la radio et de la télévision en expansion - puis avec la généralisation de l'Internet et plus encore avec l'arrivée des réseaux sociaux. Une forme de savoir et de comprendre qui avait été l'apanage des cadres a été mise à la portée sinon de tout le monde, du moins d'un beaucoup plus grand nombre. La parole politique s'est émancipée de toute autorité, chacun la prend, chacun se sent le droit de la prendre, hors des rôles qui l'ont longtemps canalisée et surveillée.

La multiplication des initiatives populaires en est l'un des effets. Dans la décennie 1961-1971, il y en a sept, notamment sur l'équipement de l'armée en armes atomiques et la première sur «*l'emprise étrangère*», les deux rejetées. Quand cet article est écrit, en ce mois de juin 2021, il y en a neuf au stade de la récolte des signatures, cinq en suspens devant le Conseil fédéral, huit en suspens devant le parlement et deux étant passées en votation le 13 du mois de juin.

L'information nourrit la demande de participation. Elle est partout, bonne ou mauvaise, éclairée ou pas, juste et fausse. La *génération DP*, qui ne se représentait pas elle-même comme productrice d'un média envers et contre tout, mais comme une éclareuse par

nécessité, a cessé de se sentir nécessaire. Elle ne s'est pas donné de successeur parce qu'elle a pris conscience du fait que la nécessité avait changé de lieu et de forme. Elle a fait ce qu'elle a jugé indispensable de faire en son temps et pour son temps.

Les générations d'aujourd'hui font leur chemin

politique dans une masse de sources, d'opinions, d'humeurs, de chiffres, de commentaires, de messages et d'images qui font conversation, sinon débat. *DP* a contribué au mouvement de désenclavement de l'information politique. D'autres répondront aux nouveaux besoins que ce désenclavement ne manque pas de susciter.

Notre contribution à la transparence démocratique

Yvette Jaggi - 24 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39103>

Abonnée de la première heure, je ne suis vraiment entrée à l'école-atelier de *DP* qu'en 1966, par le groupe de Lausanne. En ancienne étudiante passionnée par les travaux du professeur Jean Meynaud sur les groupes de pression, j'ai tout naturellement centré mon attention sur la description et l'évaluation des pouvoirs dominant l'économie suisse et, de manière générale, sur le fonctionnement des marchés intérieurs de biens et de services.

La seule information que dès 1972 et pour des raisons professionnelles je devais retenir était ma signature. En réalité, elle a trouvé refuge dans la boîte du groupe de Berne - auquel j'avais appartenu - formé essentiellement de fonctionnaires fédéraux et apparentés qui se réunissaient au Café Rudolf et signaient collectivement Rudolf Berner. Conseillère nationale dès 1979, je retrouvais mon identité et accédais, en tant qu'élue, à une masse d'informations imprimées ou polycopiées sur toutes les matières de compétence fédérale.

Ce privilège mis à part, la quête d'informations véridiques en matière de politique économique et commerciale restait à l'époque une entreprise hasardeuse. Pour vérifier ou redresser les informations diffusées par les groupes de pression, il fallait enquêter et confronter, jouer du téléphone, scruter des publications professionnelles, lire attentivement la *NZZ* (qui comptait trois éditions papier par jour au début des années 1970), ainsi que des feuilles et des

revues plus critiques. Et ceci, sans vraiment pouvoir compter sur le résultat de travaux universitaires sortant de laboratoires interdisciplinaires, comme c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, le premier *Programme national de recherche*, consacré à la «prophylaxie des maladies cardio-vasculaires», a été lancé en 1975 et s'est terminé sept ans plus tard.

De manière générale, les publications officielles des années 1960 ne répondaient pas aux questions de société. Ainsi, la 76^e édition de l'*Annuaire statistique de la Suisse*, parue en juillet 1968, témoigne davantage d'une préoccupation de continuité des séries statistiques que d'un souci d'adéquation à une réalité évolutive par définition. On recense et on ressasse avec préférence l'effectif de chacune des espèces d'animaux dits de rapport, le nombre des avocats et notaires en activité dans les cantons, celui des accidents de tous types de véhicules en circulation, celui des élus au Conseil national par canton et par parti depuis 1919.

L'*Annuaire statistique 1968* consacre à peine quelques pages, d'ailleurs dispersées, à des sujets qui mériteraient davantage de détails: «*revenu national*» tenant lieu de comptabilité nationale, budgets d'un modeste échantillon de ménages d'ouvriers et d'employés, activités du vaste secteur des «*paiements et crédit*», BNS comprise. Quant au choix de comparaisons